

## Procédure d'obtention de documents auprès du Registre foncier pour les arpenteurs-géomètres

Québec, le 27 juillet 2005 - La Direction générale du Registre foncier du ministère des Ressources naturelles et de la Faune a préparé un document qui présente la procédure à suivre auprès du Registre foncier pour les fournisseurs en rénovation cadastrale qui effectuent des demandes de documents dans le cadre des mandats qu'ils réalisent.

Rappelons que cette procédure précise, entre autres, l'ouverture d'un dossier client ainsi que les spécifications techniques des fichiers CSV lors d'une demande de mise à jour au Registre foncier.

Cette procédure est maintenant disponible dans le site extranet à l'intention des fournisseurs en rénovation cadastrale, section « Outils d'aide à la réalisation des mandats ».

[http://cadastre.mrnfp.gouv.qc.ca/documents/  
site-fournisseurs/pdf/ProcEDURE-AG.pdf](http://cadastre.mrnfp.gouv.qc.ca/documents/site-fournisseurs/pdf/ProcEDURE-AG.pdf)

Veillez prendre note que tous les documents émis par le Registre foncier concernant la rénovation cadastrale seront dorénavant disponibles dans ce site.

### POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS :

#### Service d'assistance à la clientèle du Registre foncier

150, boulevard René-Lévesque Est, 7<sup>e</sup> étage

Québec (Québec) G1R 2B2

Téléphone : (418) 643-3582

Ligne sans frais au Québec, en Ontario et au Nouveau-Brunswick :

1 866 226-0977

Télécopieur: (418) 528-8721

Courriel: [assistance.clientele@mrnf.registrefoncier.gouv.qc.ca](mailto:assistance.clientele@mrnf.registrefoncier.gouv.qc.ca)

**Ouvert également de 12 h à 13 h**